

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 09 décembre 2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 15 décembre 2025

### COOPÉRATIONS ET STRATÉGIES TERRITORIALES - APPROBATION DE LA CONVENTION OPÉRATIONNELLE VALANT OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE ENTRE L'ETAT, LA CAN, ET LA COMMUNE DE COULON

#### Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Thibault HEBRARD, Thierry DEVAUTOUR pouvoir à Agnès RONDEAU, Jean-Pierre DIGET pouvoir à Claude BOISSON, Noémie FERREIRA pouvoir à Yvonne VACKER, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Nadia JAUZELON pouvoir à Philippe LEYSSENE, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Sophie BOUTRIT, Gérard LEFEVRE pouvoir à Dominique SIX, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Marie-Paule MILLASSEAU pouvoir à Lydia ZANATTA, Rose-Marie NIETO pouvoir à Florence VILLES, Michel PAILLEY pouvoir à François GUYON, Franck PORTZ pouvoir à Jacques BILLY, Johann SPITZ pouvoir à Sophia MARC, Mélina TACHE pouvoir à Jeanine BARBOTIN.

#### Titulaires absents :

Patricia DOUEZ, Cathy Corinne GIRARDIN, Marcel MOINARD.

#### Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Christophe GUINOT, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025**

#### **COOPÉRATIONS ET STRATÉGIES TERRITORIALES - APPROBATION DE LA CONVENTION OPÉRATIONNELLE VALANT OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE ENTRE L'ETAT, LA CAN, ET LA COMMUNE DE COULON**

Monsieur **Jacques BILLY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) ;

Vu la délibération du 15 décembre 2025 de la Communauté d'Agglomération du Niortais approuvant le projet d'avenant à la convention-cadre et autorisant sa signature ;

Vu la délibération du 18 décembre 2025 de la Commune de Coulon relative au projet d'avenant à la convention-cadre et autorisant sa signature ;

Vu la délibération du 18 décembre 2025 de la Commune de Coulon relative au projet de convention opérationnelle et autorisant sa signature ;

La commune de Coulon a été retenue dans le dispositif Village d'avenir en décembre 2023. En amont, la commune avait sollicité l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires pour bénéficier d'une étude visant à l'« Élaboration d'un plan guide de revitalisation adossé à une stratégie touristique » dont la restitution a été réalisée en octobre 2023.

Cet accompagnement a permis de définir des orientations stratégiques, un projet de territoire et un plan d'actions pour la commune, à court, moyen et long termes.

Pour mettre en œuvre le processus de revitalisation du centre-bourg, la convention opérationnelle valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) ci-annexée décrit les modalités de mise en œuvre dans la commune, expose l'intention des parties de s'inscrire dans la démarche d'ORT et précise leurs engagements réciproques autour de 3 axes stratégiques :

1. Mieux identifier les pôles générateurs de flux dans la ville et en les reliant par des itinéraires désirables ;
2. Conforter la fonction de centralité touristique et quotidienne ;
3. Mobiliser le potentiel de valorisation foncière pour une optimisation des coûts et une approche réaliste et maîtrisée.

Le programme d'actions s'engage par la signature de cette convention opérationnelle.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve les axes stratégiques ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer la convention opérationnelle valant ORT entre l'État, la CAN et la commune de Coulon telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Aurore NADAL**

**Jacques BILLY**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**